

PROCES VERBAL **CONSEIL DE GESTION**

Lundi 3 mars 2025

MEMBRES PRESENT(E)S

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Patrick DEL DUCA	Directeur de l'UFR LCC - Département d'allemand
Anne DUBET	Département d'espagnol
Christophe GELLY	Département d'anglais
Anne GARRAIT-BOURRIER	Département d'anglais
Bénédicte MATHIOS	Département d'espagnol
Sébastien ROUQUETTE	Département d'anglais
Collège B	
Sébastien LE FLOC'H	Département information et communication
Fanny PLATELLE	Département d'allemand
Julie VANPARYS ROTONDI	Département d'anglais
Nicolas VIOLE	Département d'italien
Collège BIATSS	
Nelly ARCIS	Pôle scolarité
Thierry BEAUREZ	Pôle scolarité
Aurélie BOUVIER	Pôle scolarité
Virginie EYMARD	Pôle relations extérieures et internationales
Nathalie POLICARD	Pôle gestionnaire pédagogique
Membres extérieurs	
Adeline DUBOIS (remplaçante d'Henri DURAN)	Inspection académique
Claire BRIEU	Clermont Auvergne Métropole
INVITES PERMANENTS	
Patrick DEL DUCA	Directeur de l'UFR LCC
Daniel RODRIGUES	Directeur adjoint

MEMBRES EXCUSE(E)S / PROCURATIONS

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Collège B	
Philippe FORGES (procuration donnée à Olivia SALMON MONVOLA)	Département LEA
Collège Usager	
Elsa WAVRANT (procuration à S. MAISONNEUVE)	Licence EEI parcours European Studies English

Patrick Del DUCA ouvre la séance à 09h02.

1. VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux des séances du 10 octobre et du 18 décembre 2024 sont adoptés à l'unanimité.

2. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE GESTION

Les membres du conseil de gestion sont élus pour 4 ans. Le renouvellement complet du conseil aura lieu lors d'élections de fin mars 2025.

Le mandat du directeur est de 5 ans. Celui-ci va se terminer le 12 avril 2027 à minuit.

Le nouveau conseil de gestion élira le nouveau directeur dans 2 ans.

Cécilia BRASSIER et Daniel RODRIGUES présentent une liste. Celle-ci sera présentée lors de l'AG du jeudi 6 mars 2025.

Daniel RODRIGUES se présentera comme directeur de l'UFR dans 2 ans.

Patrick DEL DUCA a envoyé un mail à tous les étudiants de l'UFR pour avoir des représentants étudiants.

Une fois que les membres du conseil auront été élus, on se tournera vers les représentants du monde extérieur.

3. BUDGET 2025

L'université a eu son compte financier pour 2024. Il est moins catastrophique que prévu.

Il y a un déficit de 6 millions d'euros sur l'établissement principal, mais le fonds de roulement est de de 60 jours (= 55 millions d'Euros).

Le transfert de charges non compensées par l'Etat s'élève à 12 millions sur les dernières années, ce qui a généré le déficit de 6 millions.

Le ratio masse salariale sur recettes encaissables est de 80% (taux d'alerte à 83 %), ce qui est un résultat en trompe-l'œil car des recettes encaissées sur le programme Artémis ont rapporté 15 millions d'euros de recettes à l'université. En réalité, la masse salariale a augmenté de 3 %.

L'UFR n'a pas reçu de budget définitif, mais a de nouveau la main sur ses dépenses. Toutefois, il faut faire preuve de parcimonie, car la situation est en effet toujours délicate.

4. APPEL A PROJET PEDAGOGIQUES DU 2^e SEMESTRE 2024-2025

Les Appels à Projet Pédagogiques (APP) auraient dû être votés en janvier 2025.

Pour chaque dépense, l'aval de l'institut était nécessaire.

La dépense principale de l'UFR en janvier a été l'achat de logiciels (comme la suite Adobe) ainsi que les copies d'examens. Les logiciels ont coûté moins que prévu : 19 550 euros.

Les APP ont tous été revus à la baisse et les plus urgents ont été validés par l'institut comme suit :

- Stéphanie URDICIAN (700 euros)
- Nicolas VIOILLE (650 euros), mais l'APP va être sûrement annulé
- Irene Cacopardi (505 euros)
- Maria Teresa RABELO (227 euros)
- Lu LIU (pour le Master LEA, 500 euros)

Il reste à voter deux APP :

- Celui porté par Stéphanie URDICIAN pour le master EEI en projet culturel (sur la programmation autour des mémoires d'exil) coûte 4957 euros, mais il est demandé à l'UFR de financer la participation de 2482.77 euros (conception d'une galerie virtuelle).
- Le 2^{ème} projet est celui pour E-Tandem pour la N1 EFA et MDLFA. Il comprend le voyage à Regensburg et Erdengen. Coût total initial de 9000 euros.

L'idée est de ramener le coût à 2500 euros en changeant de moyen de transport. Au lieu de louer un bus, le transport se ferait dans deux Trafic Renault de l'UCA.

Fin mai : voyage à Regensburg, Patricia VIALLET et Oliver SCHULZ se relayeront pour conduire.

Début juin : voyage à Erlangen avec Constance POTTHOFF et Patrick DEL DUCA qui se relayeront également.

Les 2500 euros couvrirraient l'hébergement sur place (Regensburg donnerait 700 euros) l'essence et le péage.

Sont concernés 6 étudiants en EFA et 6 étudiants en MDLFA. Chaque étudiant donnerait une participation de 50 euros.

Si le projet impliquant le minibus de l'UCA n'est pas accepté, le projet sera annulé.

Vote des deux APP à l'unanimité.

5. POINT RH

Les économies vont porter essentiellement sur les moyens provisoires enseignants (ATER-CDD) qui vont être réduits de 50%.

La logique « un poste vacant enseignant = une ATER n'est plus valable à présent.

Au niveau de l'UCA, le but est de passer de 65 ATER actuels à 30/35.

Ces mesures vont être en vigueur au moins durant les trois prochaines années.

Les moyens permanents (enseignants et enseignants chercheurs) seront également diminués de 50% : seul un poste vacant sur deux sera renouvelé.

Les solutions envisagées au sein de l'UFR sont les suivantes :

- Supprimer certains cours et demander aux étudiants plus de travail personnel.
- Mutualiser certains cours transversaux qui ne pourraient se faire qu'en français (MTU par exemple).

Pour l'UFR, des départs sont prévus en anglais et en italien.

- En anglais : Tim WHITTON (en 2026), Marie BOLTON (mais elle va sûrement prolonger encore quelques années), Kambiz ELHAMI (2026), Quentin DABOUISS qui a passé sa HDR et serait susceptible d'obtenir un poste à Tours.
- En italien : Jean-Igor GHIDINA (au 31 août 2025), Paola ROMAN et Donatella BISCONTI dans les années à venir.
- Pour l'espagnol, Assia MOHSSINE serait susceptible de partir en 2027.

Christophe GELLY émet l'option de travailler sur des recrutements financés par des projets, par exemple la Graduate Track ou le cluster IA Grenoble qui va pouvoir financer des chaires (il sera peut-être possible d'avoir un poste pour 3 ans ?).

Dans tous les cas, il y aura 3 cas de figure :

- les postes reconduits
- les postes reconduits mais dans deux ou trois ans
- les postes gelés

Une fois qu'on saura quels postes sont concernés, le conseil scientifique se réunira puis le conseil restreint qui tranchera.

L'institut prend la main sur la campagne d'emploi. Le dialogue de gestion se fera avec l'institut.

A noter que les postes de lecteur ne sont pas menacés.

La cédéisation de certains enseignants comme Amélie VIGNAUD est actée, comme sûrement, dans le futur, celles d'Andrea TEIXEIRA FARIAS (portugais) et de Mavis KERIVIN (anglais).

La cédéisation demeure possible mais doit être argumentée (besoin pérenne) et n'est plus systématique.

Le cadrage pour les CDD BIATSS n'est pas connu à ce jour.

6. POINT BATIMENTAIRE



Le bâtiment Le Manège va être transformé pour accueillir un Creative Center, mais les travaux ne débuteront qu'après le déménagement de l'UFR LCC à Gergovia.

Les travaux qui débuteront en amont concerteront l'extérieur du Manège (piétonisation), ceux-ci étant financés par la ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 1,5 million d'euros. Ils débuteront en 2028 ou 2029.

Pour le déménagement de l'UFR LCC sur le site de Gergovia, la date prévue est septembre 2029. En cas retard, ce se fera en 2030 ou 2031, mais dans tous les cas, ce déménagement est acté et aura bien lieu.

A noter que sur le site de Gergovia, il n'y aura plus de places de parking, ce qui risque de poser problème.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1. Durée des cours pour la rentrée 2025

Il avait été évoqué lors du dernier conseil le passage aux cours d'une durée de 1h30 à la rentrée de septembre 2025. Le conseil avait voté contre cette mesure.

Cela a été entendu et ce projet est abandonné.

Par contre, tous les cours devront commencer à 8h00 pile dès septembre 2025.

Il y aura un battement de 10 minutes obligatoire, exemple de 8h00 à 9h50 puis le prochain cours de 10h00 à 11h50.

La fermeture des bâtiments devra avoir lieu à 20h30, ce qui implique que les personnels qui ferment les locaux devront s'adapter (à vérifier).

Sur la plage horaire de 12h/13h et 13h/14h, il pourra y avoir des cours d'1 heure permettant de faciliter l'accès au self (deux services possibles).

7.2. Calendrier pédagogique 2025-2026

Anne DUBET demande quand sera disponible le calendrier pédagogique 2025-2026.

Les calendriers licence et master seront votés lors du premier conseil de gestion nouvellement élu, en avril 2025.

7.3. Bilan JPO

Anne DUBET fait part du mauvais bilan cette année de cette journée en espagnol. Les étudiants de N3 n'ont pas été avertis de cette JPO, ils n'ont pas reçu de mail. Aucun étudiant de N3 n'a donc pu assister à la conférence du master LLCER.

Il a été mentionné également que les enseignants n'ont pas reçu de planning par mail.

Anne DUBET se demande s'il est utile à l'avenir de maintenir cette JPO, car l'espagnol a eu très peu de visiteurs cette année. Daniel RODRIGUES et Patrick DEL DUCA insistent sur le fait que cette journée est importante pour la rencontre des futurs N1 qui peuvent venir en famille ce jour-là.

Christophe GELLY regrette que les enseignants ne soient plus démarchés pour aller présenter les formations dans les lycées ou salons. Patrick DEL DUCA rappelle que, depuis le Covid, effectivement les enseignants ne sont plus démarchés, et que c'est lui-même ainsi que Daniel RODRIGUES qui effectuent des présentations.

7.4. Pôle gestion pédagogique

Anne DUBET souhaite évoquer le mail reçu par tous les personnels enseignants pendant les vacances et envoyé par la nouvelle responsable du pôle de gestion pédagogique. Il évoquait la nécessité d'utiliser uniquement les adresses génériques des gestionnaires pédagogiques.

Il semble que les enseignants ne comprennent pas le rôle de la nouvelle responsable des gestionnaires pédagogiques. La question posée au conseil est de savoir si ce poste était vraiment indispensable alors que nous sommes sous restriction budgétaire.

Patrick DEL DUCA rappelle à tous que le poste est également à 50% en gestion pédagogique du Master LEA et que ce pôle a été créé dans l'optique de la continuité de service en cas d'absence et qu'il ne s'agit en aucun cas de contrôler le travail des gestionnaires mais de faire en sorte que les choses fonctionnent au mieux en cas d'absence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du dernier conseil de gestion avant son renouvellement est levée à 10h52.

Le Directeur,



Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,



Aurélie BOUVIER